



SOYONS SÉRIEUX COMMANDANT DES BOUTEILLES D'EAU CE N'EST PAS LA MER A BOIRE !!!

Alors qu'une vague de chaleur sans précédent traverse la France,

A la CRS 30

Les fonctionnaires assurant la mission au casernement se voient refuser l'octroi de bouteilles d'eau comme le prévoient les articles L4121-1 et 4225-3 du Code du Travail !!!

Motif évoquée par le Commandement :

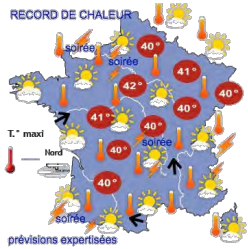
« LE POSTE N'EST PAS UN POINT STATIQUE !! »



Par conséquent nos collègues doivent se ravitailler au point d'eau

réfrigéré situé...AU MESS de l'unité à 100m de la guérite ! Qui doit être tenue

de 7h00 à 19h00 !!! A contrario, Les bureaux de la Direction Zonale et de la Cala sont-ils des points statiques ? Les membres du personnel DZ et CALA souffrent ils de paraplégie ?



NON et pourtant EUX ont pu avoir des bouteilles d'eau et dans des bureaux qui pour certains sont CLIMATISES !!!

CONTRAIREMENT AUX COLLEGUES DU POSTE DE POLICE

QUI SE CONTENTENT DE VENTILATEURS RECUPERES DANS LES BUREAUX !!!

UNITE SGP POLICE SOUHAITE QUE DURANT LES EPISODES CANICULAIRES LES TO SOIENT APPLIQUES.

UNITE SGP POLICE REMERCIE MONSIEUR LE DIRECTEUR ZONAL DES CRS-EST POUR SON « RAPPEL » EN REUNION DE COMMANDEMENT CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE BOUTEILLES D'EAU.

UNITE POLICE SOUHAITE BON COURAGE A NOS COLLEGUES TRAVAILLANT SOUS SES CHALEURS CANICULAIRES!!!

UNITÉ SGP POLICE
MAJORITAIRE
FSMI FU 100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS
www.unitesgppolice.com
26/07/2019